



Dossier de presse

Annecy, le 21 janvier 2019

Grand Débat National



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

À l'initiative du président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Le Grand Débat National se déroulera à partir du 15 janvier pour une période de 2 mois.

Le rôle de l'État

L'État est garant de l'organisation pratique des débats. Dans chaque préfecture, un référent du grand débat national a été désigné pour être l'interlocuteur territorial et faciliter les démarches des élus ou des citoyens. En Haute-Savoie, la référente départementale est **Mme Aurélie LEBOURGEOIS, directrice de cabinet** :

- numéro : 04 50 33 64 47
- adresse électronique : pref-granddebat@haute-savoie.gouv.fr

Le rôle des maires

Ils pourront **mettre à disposition des cahiers citoyens** dont le contenu sera transmis à ;

- sous forme électronique à cahierscitoyens@granddebat.fr
- sous forme papier à : *Mission grand débat national - 244, boulevard Saint-Germain 75007 Paris*

L'État les encourage vivement à organiser et animer des réunions d'initiative locale et, en tout état de cause, à accueillir avec bienveillance toutes les demandes qui pourront leur parvenir, émanant de collectifs citoyens ou d'associations, mettre à leur disposition les moyens matériels nécessaires pour la libre tenue des débats et être ainsi le « tiers de confiance » de cet exercice.

Le rôle des citoyens

S'ils souhaitent organiser une réunion d'initiative locale, ils doivent :

- 1) Inscrire la réunion en ligne sur www.granddebat.fr (rubrique « **Participez** ») en précisant leurs coordonnées, le lieu, la date, l'heure, le ou les thème(s) du débat et son caractère public.
- 2) Retrouver sur www.granddebat.fr (rubrique « **Ressources** ») le kit méthodologique d'aide à la préparation de réunions d'initiatives locales, des fiches thématiques et les kits territoriaux par bassin de vie (statistiques et cartographies).
- 3) Pour toute question relative à l'organisation de vos réunions d'initiative locale, ils peuvent se rapprocher de la mission nationale Grand Débat (*notamment pour trouver un animateur*) :
numéro vert : 0800 97 11 11
adresse électronique : reunionslocales@granddebat.fr
ou de la référente départementale (voir coordonnées ci-dessus)

S'ils souhaitent contribuer au grand débat :

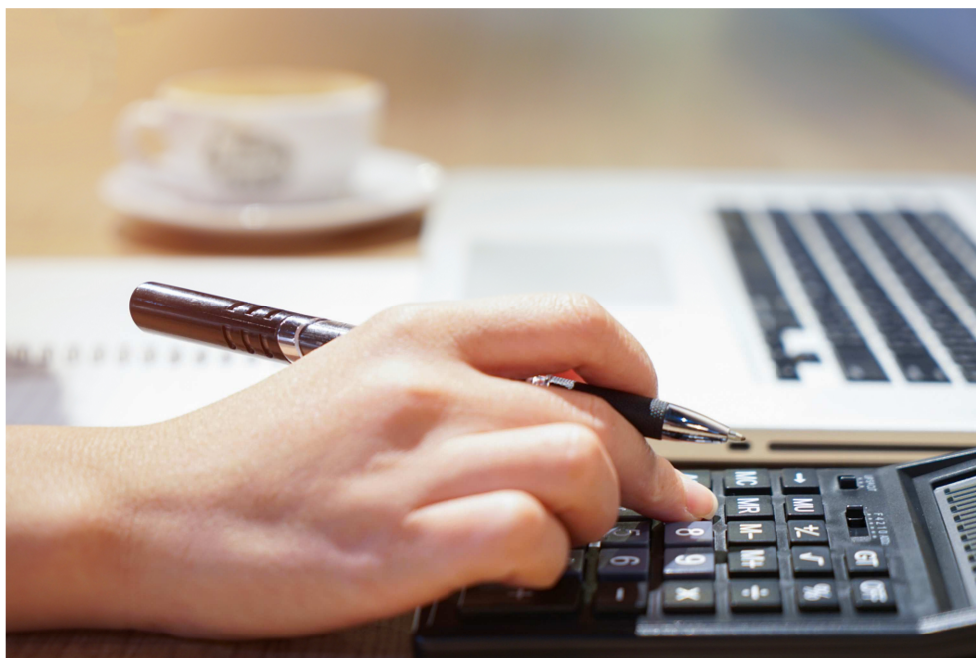
1) Contribuer par écrit :

sur un cahier citoyen mis à disposition au sein de votre mairie (l'immense majorité des mairies les ont mis en place)

sur la plateforme www.granddebat.fr (page d'accueil, "contribuer en ligne")

2) Contribuer par oral

sur la plateforme www.granddebat.fr (rubrique « Participez) : retrouvez la liste et la cartographie des réunions programmées près de chez vous



Service de presse du grand débat national

presse@granddebat.fr

01 42 75 51 00